



Notification / Erratum

Avis d'ouverture d'une procédure de retrait de la nationalité suisse

(art. 36 de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative;
RS 172.021)

Le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM informe que cette seconde notification relative à l'ouverture d'une procédure de retrait de la nationalité suisse à l'encontre de *Sahli Fairouz*, née le 25 mars 1989, relève d'une erreur manifeste et est dès lors nulle et non avenue.

3 mars 2020

Secrétariat d'Etat aux migrations